



# COMITE D'ACTION POUR LE RENOUVEAU

Bè N'Tifafa Komé – Rue NFK Lac de Bè  
Rive Nord - BP 06 Tél : 98 01 84 13 / 91 53 32 31  
Email : carrepublicaintogo@gmail.com

## COMMUNIQUE

### *relatif à l'augmentation des tarifs d'électricité*

Le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) s'indigne de l'augmentation de 12,5% des tarifs de l'électricité imposée aux abonnés à la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) à compter du 15 mai 2025.

Le gouvernement justifie cette augmentation par la nécessité d'ajuster les tarifs en fonction des coûts de production pour assurer une fourniture intégrale et durable de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire.

Pour le CAR, les motifs évoqués par le gouvernement pour justifier cette augmentation, entre autres, le redressement des finances de la compagnie sont infondés et inacceptables. De surcroît, le supposé maintien de l'ancien tarif de la tranche sociale se révèle une farce lorsqu'elle passe de 40kwh à 30 kwh.

A travers les injonctions aux ministres de payer désormais leurs factures d'électricité, le gouvernement prouve aux Togolaises et aux Togolais et au monde entier qu'il a gaspillé l'argent du contribuable depuis plus de six (06) décennies.

En aucun cas, les contribuables ne sont en rien responsables de la faillite annoncée de cette compagnie nationale et ne doivent pas assumer les conséquences.

En conséquence, le CAR demande, purement et simplement l'abrogation de la mesure d'augmentation et exige qu'un audit externe soit commandité et les auteurs répondent de leurs actes comme requis dans un état de droit.

Le CAR demande aux populations de rester mobilisées pour des actions visant à contraindre le gouvernement si l'augmentation n'est pas abrogée dans un délai acceptable.

Fait à Lomé, le 29 mai 2025

Pour le CAR

Le Président National

**SIGNE**

**Yao DATE**